

Le prix du Maraîchage 2026 à la coopérative Maraîchers en Condroz



Près de 100 personnes – membres et amis du Fonds Baillet Latour, autorités, membres de l’UCLouvain et maraîchers – se sont réunies ce mercredi 25 mars à la Ferme du Biéreau, pour la remise du Prix Baillet Latour 2026 pour l’Innovation en Maraîchage. Cette édition a récompensé les « Maraîchers en Condroz ». Un second prix, attribué par le public, a quant à lui récompensé le projet de « À l’Orée du Bois ».

Ce prix, dont c’était la septième édition, a pour objectif de contribuer au développement d’innovations pour des pratiques de maraîchage plus durables. Le lauréat est récompensé à hauteur de 10 000 €. Le jury a présélectionné trois projets afin d’octroyer un second prix, désigné par le public, d’un montant de 5 000 €. Après avoir sélectionné le projet de son choix, le jury a laissé la possibilité au public d’élire un second lauréat.

La soirée a débuté par la prise de parole du professeur Michel Verlesysen, Vice-recteur du Secteur des Sciences et Technologies. Les trois porteurs de projets nominés par le jury – PermaProject Academy, la ferme À l’Orée du Bois, et la coopérative Maraîchers en Condroz – ont ensuite présenté leur projet au public en 4 minutes.

Céline Chevalier, chercheuse dans l’unité SYTRA de l’UCLouvain (Accueil – Sytra, transition of food systems), a ensuite présenté les points forts et les faiblesses de la recherche participative en agriculture. Elle a expliqué les différentes manières d’impliquer les acteurs de terrain dans la recherche et de quelle façon ce type de recherche peut contribuer à une transition vers des systèmes plus durables.

Enfin, la lauréate de l’édition 2025, Catherine Claeys de la Ferme du Tilleul, a présenté l’évolution de son projet et les résultats de ses recherches. Elle a expliqué les améliorations de son système de poulailler mobile, les semis de couvert et les interactions entre les poules et le maraîchage.

Les projets nominés

La coopérative les Maraîchers en Condroz réunit des maraîchers locaux du Condroz pour mutualiser leur production, leur logistique et leur commercialisation. Ensemble, ils accèdent

au marché professionnel (B2B) grâce à un outil numérique qui centralise commandes, livraisons, stocks et gestion. Le projet repose sur une gouvernance collective, avec des décisions partagées sur les prix et la production. Répliquable dans d'autres territoires, il renforce la sécurité des revenus, favorise l'emploi et garantit des prix stables.

À l'Orée du Bois est un projet associant élevage porcin et maraîchage pour valoriser leurs synergies : les cochons travaillent le sol, désherbent et fertilisent naturellement. Les invendus et résidus de culture nourrissent les animaux, réduisant gaspillage et charges. La vente directe de viande (Duroc, Mangalica) diversifie les revenus, tandis que l'accueil du public renforce le lien avec les consommateurs et sensibilise au bien-être animal.

PermaProject propose une nouvelle formation lancée en 2026, centrée sur la pratique, où chaque maraîcher cultive sa propre parcelle pendant son apprentissage. Elle vise à démontrer la rentabilité des petites surfaces grâce à une production diversifiée et à la vente directe. Basée sur le maraîchage sur sol vivant (MSV), elle favorise fertilité et biodiversité sans intrants chimiques, tout en assurant la transmission via des outils pédagogiques et un accompagnement à l'installation.

Les lauréats du prix

Le jury a été séduit par le projet de la coopérative Maraîchers en Condroz. Le prix leur permettra de développer concrètement une optimisation intelligente des tournées, une planification collective des cultures plus précise et un outil d'aide à la décision pour piloter la coopérative. L'objectif est de réduire les transports et le temps perdu, produire selon la demande réelle et rendre ce modèle répliquable dans d'autres territoires.

Le public a, quant à lui, récompensé le projet À l'Orée du Bois. Le prix servira à accélérer et à diffuser un modèle opérationnel en optimisant le matériel, les aménagements et la gestion des rotations, en développant l'élevage reproducteur et l'autonomie fourragère, et en favorisant la transmission du modèle par l'accueil de maraîchers.

Plus d'informations : www.agriculturesnouvelles.be